

Journée mondiale de l'environnement : quand le patrimoine fige l'avenir



Journée mondiale de l'environnement : quand le patrimoine fige l'avenir

Je suis l'habitant, comme tant d'autres, d'un village classé. Depuis les premiers temps de la Terre, la vie n'a de cesse d'évoluer. Sauf dans nos communes historiques, où le temps semble stagner et le Moyen Âge rester figé.

Je respecte profondément cette architecture et notre histoire. Mais ne pouvons-nous pas instaurer une modernité qui se conjugue harmonieusement avec notre patrimoine ? Ne restons pas les seuls exclus du progrès, en particulier celui des énergies renouvelables.

D'après mes recherches sur l'histoire officielle de notre église Saint-Jacques-le-Majeur, à Tillac, l'édifice n'a jamais cessé de muter depuis le XIVe siècle. Elle a été restaurée au XVe siècle après un incendie, profondément modifiée au XIXe siècle (murs rehaussés, fenêtres gothiques remplacées, création de la tour-clocher), puis recouverte de tuiles mécaniques lors des travaux de 1945. Le patrimoine n'est pas immobile, il vit avec son temps. Je doute qu'à l'origine, n'ayant pas de gisement d'ardoise dans le secteur et vu le coût d'acheminement de cette dernière, ses toitures en aient été recouvertes. À mon avis, les tuiles canal étaient le moyen le plus approprié.

Récemment, en 2020, les Monuments Historiques et les ABF (architectes des bâtiments de France) ont imposé un retour à l'ardoise épaisse lors de la réfection de la toiture, remplaçant ainsi les tuiles mécaniques de 1945. Et pourtant... Lorsqu'on observe cet édifice depuis les hauteurs du village, ce grand toit sombre et lisse ressemble à s'y méprendre à une surface de panneaux photovoltaïques.

C'est là que le dogme administratif se prend à son propre piège. J'ai proposé l'installation de panneaux solaires sur le pan arrière de mon garage, un endroit dont la visibilité depuis les monuments classés est quasiment nulle. La réponse des ABF ? Un refus catégorique, sous prétexte que cela défigurerait « l'harmonie des tuiles rouges » environnantes.

Quelle ironie. L'autorité s'autorise à retirer des tuiles pour implanter une mer d'ardoises sombres au beau milieu du village, mais le refuse à un citoyen pour une démarche écologique invisible. La preuve par l'image que la frontière entre passé, présent et avenir n'est souvent qu'une question de double discours.

Texte et photo Philippe Saint Loubert.



Tillac (Gers).